

SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE PETANQUE

& DE LA LIGUE DU CENTRE

Sous la présidence d'honneur de MM:

- ❖ Le Gouverneur de la Province de TEMARA - SEKHIRAT
- ❖ Le Président de la Commune Rurale de Mers el kheir
- ❖ Le Chef de la Circonscription de Mers El Kheir
- ❖ Le Caïd de Mers El Kheir
- ❖ Le Président de la FRMP
- ❖ Le Président de la Ligue du Centre



L'ASSOCIATION FAUCONS MERS EL KHIR DE PETANQUE



AFMIP



ORGANISE

SON CONCOURS OFFICIEL ANNUEL

Le Dimanche 15 Mars 2015

REPARTITION DES PRIX : 20 100,00 Dhs

1^{er} PRIX

<i>Coupe M. le Gouverneur</i> 5 000,00 Dhs - 3 Coupes Indivi.
<i>Coupe M. Le Chef de la</i> <i>Circonscription Mers El Kheir</i> 2 100,00 Dhs - 3 Coupes Indivi.
900 x 2 = 1 800,00 Dhs
600 x 4 = 2 400,00 Dhs
200 x 8 = 1 600,00 Dhs
12 900,00 Dhs

CHAMPIONS

S/CHAMPIONS

1 / 2 FINALES

1 / 4 FINALES

1 / 8 FINALES

TOTAL

2^{ème} PRIX

<i>Coupe M. Président de la</i> <i>Commune Rurale</i> 2 100,00 Dhs - 3 Coupes Indivi.
<i>Coupe M. le Caïd de Mers El</i> <i>Kheir</i> 1 500,00 Dhs - 3 Coupes Indivi.
600 x 2 = 1 200,00 Dhs
300 x 4 = 1 200,00 Dhs
150 x 8 = 1 200,00 Dhs
7 200,00 Dhs

- Frais d'engagement 45,00 Dhs par Triplette
- Les inscriptions seront reçues par l'arbitre désigné ci-dessous :
le Samedi 14/03/2015 jusqu'à 22H00.
- Coup d'envoi des parties à 09H00 Précises, Arrêt au 1/8 de Finale, reprise à 14H30.
- Le dépôt des licences auprès du délégué du concours est obligatoire au 1/8 de finale;
- La tenue unifiée est obligatoire à partir des 1/8 de finales.

Jury :

Arbitre : M. ISIALI

GSM : 06 67 67 97 21

- Représentant de la ligue :
M. HILOUANE Ahmed

- Arbitre du jour

- Président du club organisateur

Délégué : M. BOUAROUA

GSM : 06 10 28 76 72

www.ligueducentre.ma / Email : contact@ligueducentre.ma